

**Réunion publique du 18 juin 2003
au château Brunsode à Tilff
Compte-rendu synthétique**

L'animateur, **Patrick de Lamalle** accueille les nombreux participants.

Pour le collectif *Quel Pont Pour Tilff*, **Philippe Fourneau** remercie de leur présence les représentants des institutions concernées.

Mr Pissart, architecte et sous-traitant du bureau **Transitec**, rappelle le contenu du plan de mobilité élaboré il y a un an ; en ce qui concerne le pont, ce plan concluait que la solution d'un nouveau pont enjambant le chemin de fer n'était pas recommandable.

Mr Delmarcelle, Directeur au Ministère de l'Équipement et des Transports (**MET**) de la région wallonne représente le maître d'ouvrage.

Après constat de la détérioration grave des armatures du béton (cables de précontrainte), il a fallu limiter de plus en plus le tonnage autorisé et préparer un projet de remplacement du pont, avec une préférence pour la suppression du passage à niveau.

Des solutions envisagées sont exposées, notamment le projet de l'Architecte Hardy qui déplace le pont en regard de la rue Fond du Moulin avec maintien du passage à niveau et divers projets de grands ouvrages en aval pour passer au-dessus du chemin de fer. Le MET n'a cependant pas le pouvoir de décision.

Mr Debye, Directeur adjoint à la **SNCB**, rappelle que le passage à niveau de Tilff est de 2^o catégorie donc moins sécurisé et est favorable à sa suppression.

La SNCB n'interviendrait cependant pas financièrement pour permettre celle-ci, ni pour augmenter la sécurité en passant en catégorie 1. Elle adapterait seulement les accès aux quais et aux parkings.

Mr Bellière, vice-Président de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire d'Esneux (**CCAT**), rappelle que celle-ci n'a qu'une compétence d'avis sur les dossiers soumis par la commune, ou rendus d'initiative.

Mme Jenny Léveque, Bourgmestre d'Esneux, qui précise parler en son nom personnel, rappelle l'historique du dossier.

La Commune a d'abord interpellé le MET en vue de la réparation du pont qui s'est avérée impossible. Dans l'hypothèse du remplacement la Commune a proposé le plan Hardy, refusé par le MET qui invoque l'exigence de la suppression du passage à niveau par la SNCB.

Le MET a alors établi différentes esquisses. Entre-temps la SNCB a indiqué qu'elle n'exigeait plus la suppression du passage.

Aussi Mme Léveque estime qu'il est prématuré d'informer la population et d'organiser des réunions publiques. La Commune devra remettre un avis sur le projet élaboré; la Bourgmestre déclare que le vote sur ce projet au Collège sera libre.

Le **Collectif**, par la voix de **André Plumier**, expose les critères qui lui semblent importants pour fonder un choix: la sécurité non seulement au passage mais sur les autres voies, l'intégration dans l'environnement, la convivialité, le coût... Sur cette base les solutions préférentielles seraient le remplacement au même endroit ou un léger déplacement avec maintien d'un passage à niveau.

Les nombreuses interventions du **public** ont notamment souligné :

- le danger d'un tunnel piétonnier sous les voies
- la contradiction totale d'un projet de viaduc avec les prescriptions du plan communal d'urbanisme
- les risques d'accidents dus à l'importance de la circulation, entre autres rue Fond du moulin
- l'urgence du traitement du dossier
- le caractère contestable d'une liaison à Colonster
- la mobilisation importante de la population de Tilff en général et non seulement des riverains, qui attend une information précise et une consultation avant les décisions
- le risque financier pour la commune en cas de reprise de l'ancien pont à usage piétonnier.